

- FICHE BONNE PRATIQUE -

UN GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE POUR LA VALORISATION DES OLIVES À RICH

A Rich, la récolte, le traitement des olives, l'extraction et le stockage des huiles d'olives se réalisent de façon traditionnelle entraînant une qualité moindre des produits. De plus, le produit final passe par une série de revendeurs limitant de ce fait les bénéfices qu'en retirent les producteurs. La création des Groupements d'Intérêt économique (GIE) dont celui de Rich est une réponse à la non valorisation de l'huile d'olive et la faible structuration de la filière olive au Maroc et plus encore dans la région. Ils visent à améliorer le fonctionnement des structures socioprofessionnelles et à renforcer les capacités des agriculteurs dans les territoires concernés.

En 2007, le Maroc a lancé une initiative nationale visant la préservation, l'intensification et la valorisation de l'olivier dans les zones de montagne. Trois zones montagneuses marocaines sont connues pour avoir une production importante d'olives. Il s'agit de Taza, Taounate et Beni Mellal. Cette initiative prévoit la création de groupements d'intérêt économique afin de favoriser le développement de la filière et la valorisation du produit.

Dans le cadre de cette initiative, le Royaume du Maroc a créé en 2013 l'Agence de Partenariat pour le Progrès (APP), et s'est appuyé sur des experts

pour la concrétisation de ce grand projet financé par le Mellinium Change Acompt (MCA). L'APP a en charge la gestion de budget et la création de 20 GIE dans toutes les zones touchées (Rich, Midelt, Khénifra, Beni Mellal, Taounate, Marrakech), en collaboration avec le ministère de l'agriculture. L'UNOPS est responsable durant 2 ans du suivi de ces GIE sur le plan technique et sur la gestion.

OBJECTIF DE L'EXPÉRIENCE

Valorisation, amélioration et organisation de la filière olive en faveur des producteurs à travers la mise en place de GIE.

MISE EN PLACE D'UN GIE ET CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ DE VALORISATION

Le GIE de Rich créé en 2013 regroupe huit coopératives issues de différentes localités de la région. Les coopératives regroupent 475 adhérents, dont 17% sont des femmes.

Avec la création du GIE, une unité de traitement des olives a été construite à Rich dans la localité d'El Hayen, commune territoriale de Guers Tiaallaline. Les différents contributeurs sont :

- Le MCA (50%) ;
- Le Ministère de l'Agriculture (30%) ;

- Les adhérents ont contribué à raison de (5%) en espèce sur le compte du GIE et (15%) par l'acquisition d'un crédit auprès du Crédit Agricole. Le foncier est assuré par location d'un terrain collectif avec un contrat de 99 ans à la charge du GIE ;

Cette unité a une capacité de trituration de 60 tonnes par jour avec un matériel de trituration et de stockage très sophistiqué répondant aux normes internationales grâce à du Ministère de l'Agriculture. Elle est gérée par le GIE "Dahab Ziz Guir" avec l'encadrement de l'ORMVAT.



Maroc, Province de Midelt, Rich





GIE

Une fois les olives arrivées à l'usine de traitement, le stockage ne doit pas dépasser les 2 à 3 jours, le stérile doit être séparé de l'huile après 1h30min de décantation et être passé dans des filtres à froid afin de conserver la qualité de l'huile d'olive.

Le stockage du produit final se fait dans des récipients en INOX à l'abri de lumière, sans contact avec l'oxygène et à une température assez basse. Ce processus

très précis garantit la qualité du produit.

C'est pourquoi dès le départ du projet, un programme de formation et de renforcement des capacités des bénéficiaires a eu lieu (gestion, technique, financier, gouvernance, ...). Deux techniciens ont également assuré les formations aux bénéficiaires sur la filière et les enjeux avant, pendant et après la récolte des olives.

LES PRINCIPAUX ACTEURS

- APP : Gestion de l'exécution et du financement du projet ;
- UNOPS : assure l'accompagnement des 20 GIEs créés dans tout le Maroc pendant 2 ans y compris celui de Rich ;
- GIE : Maître d'ouvrage qui assure la gestion des coopératives, la sensibilisation et la formation sur la

- procédure de traitement, de stockage et la commercialisation de l'huile d'olive ;
- ORMVAT, subdivision de Rich : assure l'encadrement et le suivi du projet sur tous les plans ;
- Ministère de l'agriculture : financement et suivi du projet dans le cadre de l'APP.

LES POINTS FORTS - POINTS FAIBLES

LES POINTS FORTS

- GIE organisation forte comme maître d'ouvrage ;
- Appui et soutien par le Ministère de l'Agriculture (l'ORMVATF) ;

- Formation acquise sur conduite de l'olivier, les techniques de récolte, et sur le procédé de traitement, ainsi que la commercialisation ;
- GIE de Rich et ses relations diverses avec les autres GIEs.

LES POINTS FAIBLES

- Difficultés et incapacité du remboursement du crédit agricole ;
- Manque d'expérience au démarrage du projet ;
- Non-intégration de tous les agriculteurs
 - Mauvaise gestion actuelle, administrative et financière, du GIE ;
 - Adhésion au GIE des personnes non agriculteurs (sans oliviers) ;



Bassin du GIE

- Illettrisme des agriculteurs et implication timide des jeunes;
- Manque de suivi évaluation par les partenaires;
- Concurrence externe.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le fonctionnement des GIE en général et celui de Rich en particulier, a permis d'améliorer les techniques de récolte et de traitement des olives avant l'extraction des huiles.

Le projet a également contribué à améliorer la maîtrise par les agriculteurs des techniques d'extraction et les procédés de conservation des produits

oléicoles par recours aux techniques scientifiques. Ce travail permettra de se positionner au niveau des marchés nationaux mais aussi internationaux.

Finalement la production annuelle a atteint pour l'année 2016 et 2017, 1300 tonnes par an. Le projet a permis la création de 20 postes d'emploi pour les hommes et 15 postes pour les femmes.

Contact

Mustapha Benadou :
Président de l'association
nationale des GIEs,

+212 (0)662634545
mustapha.benadou@gmail.
com

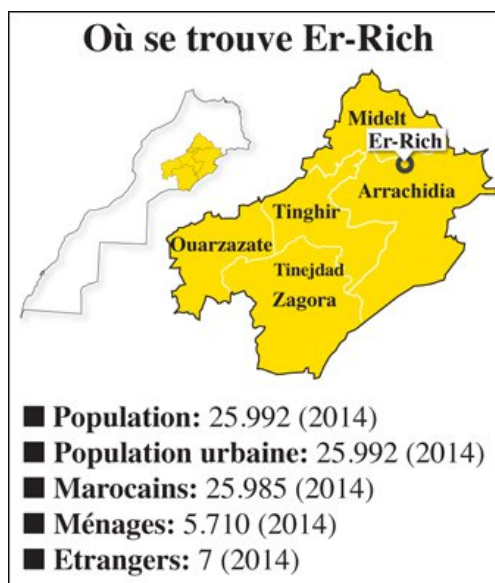
PERSPECTIVES DE L'EXPÉRIENCE

Depuis le fonctionnement du GIE-Rich, relatif à la filière olive, plusieurs objectifs ont été atteints mais sa gestion financière et administrative doit être améliorée. Les acteurs locaux manquent encore d'expérience aujourd'hui concernant le fonctionnement d'un GIE et à l'arrivée, l'approvisionnement de l'unité en matière première reste limité.

La gestion des conflits entre les agriculteurs d'une part et les gestionnaires d'autre part est à revoir. Un accompagnement rigoureux et continu s'impose. Afin d'assurer le bon fonctionnement du groupement, il est indispensable d'améliorer les critères

d'adhésion et le règlement interne à suivre par les adhérents.

De la même manière, il est important d'assurer une continuité quant à la qualité de la production et donc un suivi technique permanent des adhérents. Dans ce sens, le partage d'information entre les adhérents est un véritable enjeu pour favoriser une amélioration technique et in fine le bon fonctionnement du groupement. Des voyages d'étude et d'échanges d'expériences, au niveau national et international, sont souhaitables et sollicités par les bénéficiaires des services du GIE et des gestionnaires.



 Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

 **ANDZOA**
Agence Nationale pour le Développement
des Zones Oasisiennes et de l'Arganier

 **gef**



 **RADD**
RESEAUX ASSOCIÉS
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES OASIS



Rédaction : Soukaina Allaoui,
Mohamed Elouali, Lahcen
Kabiri, Ahmed Jaakou (AOFEP)
Coordination : Jean-Baptiste
Cheneval (CARI)
Mise en page : Géraldine
Allemand et Estelle De Marco
(CARI)
Production et copyright
CARI 2018

